

Réf: Dossier 425699

Avis de constitution

SOCIETE « LUNETTERIE ANDY »

Siège ABIDJAN COCODY DJOROBITE 2 NON LOIN DE
LA PHARMACIE FLAMON, Lot 438, Ilot 4763

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LUNETTERIE ANDY »

Objet : COMMERCIALISATION ET VENTE DE VERRE ET MONTURE.

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY DJOROBITE 2 NON LOIN DE LA PHARMACIE FLAMON, Lot 438, Ilot 4763

Dirigeant(s) Mme AMANI N'DRI ANNE-REBECCA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03653 du 08/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47651/GTCA/RC/2025 du 08/08/2025

